

# SANTÉ MENTALE

## Les organismes lancent un cri d'alarme

Carole Le Hirez - 18 décembre 2002

Le domaine de la santé mentale n'échappe pas à la vague de compressions qui affectent le secteur de la santé en général. En bout de ligne, les organismes communautaires, dont une part importante de la clientèle est référée par le réseau public (hôpitaux, CLSC, etc.) souvent lui-même débordé, paient les pots cassés.

Selon une étude publiée au mois de novembre par le RACOR (Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale), qui regroupe une centaine de membres sur l'île de Montréal, les besoins additionnels en financement pour permettre la consolidation de ces organismes s'élèveraient à 8,5 M \$.

Dans l'Est de Montréal, où la problématique de la santé mentale est particulièrement aiguë en raison de la composition sociale de la population et de la présence de plusieurs institutions psychiatriques, plusieurs organismes n'arrivent plus à répondre à la demande.

Conséquence, les listes d'attente s'allongent. En outre, faute de pouvoir offrir des salaires compétitifs, les groupes rencontrent d'importantes difficultés pour recruter du personnel et pour le conserver.

« Dans l'Est, le développement des organismes communautaires est plus difficile qu'ailleurs à Montréal. Le budget en santé mentale est orienté vers l'hôpital Louis-H.-Lafontaine. Le Ministère de la santé et des services sociaux nous reconnaît comme partenaires sur le terrain mais cela ne se traduit pas au niveau du financement », signale Anne Louise Guay, directrice du Parrainage civique de l'Est de l'île de Montréal. Cet organisme de Mercier-Ouest jumelle depuis 26 ans des personnes souffrant de problèmes de santé mentale avec des parrains bénévoles.

Mme Guay a cosigné avec Paule Comeau, directrice de La Croix Blanche de Montréal, un centre de jour en santé mentale du quartier Hochelaga-Maisonneuve, une lettre aux médias pour dénoncer la situation.

Sous l'effet conjugué de la pauvreté et de l'isolement urbain, les problèmes de santé mentale ont plutôt tendance à s'aggraver dans la population. Le mouvement de désinstitutionalisation amorcé au début des années 90 a également confronté les organismes avec de nouvelles demandes et des situations de plus en plus complexes. Or, le financement public n'a pas suivi, déplore Mme Guay.

Ainsi, le budget annuel du Parrainage civique de l'est de l'île, qui s'élève à 250 000 \$, dont la moitié en fonds publics, n'a pas évolué depuis 10 ans. Il y a cinq ans, l'organisme

qui dessert chaque année près 700 personnes à travers ses différentes activités a dû couper deux postes.

Aujourd'hui, cinq personnes à temps plein et deux contractuels assurent la mission et le fonctionnement de l'organisme. Une cinquantaine de parrainages est en cours. Faute de moyens, la liste qui compte actuellement 45 personnes en attente d'un jumelage a dû être fermée il y a deux ans. L'organisme ne peut donc plus répondre aux nouvelles demandes.

Le Parrainage civique et la Croix Blanche de Montréal sont deux des 14 organismes membres du ROCSME (Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'est de l'île de Montréal) qui ont participé à l'étude du RACOR.

En mettant en commun leurs données, les organismes de l'Est évaluent à 2,8 M \$ les sommes supplémentaires nécessaires afin de stabiliser leurs activités, d'augmenter le nombre d'employés pour répondre aux besoins de la clientèle et d'ajuster les salaires. Actuellement, leur financement global s'établit à 1,6 M \$.

Le manque d'argent a un impact direct sur les ressources humaines de ces organismes. Depuis trois ans, ils ont dû couper une dizaine d'emplois dans leurs effectifs. Près de 30 % des employés sont rémunérés à l'aide de fonds non récurrents, comme des subventions de Centraide ou encore le produit d'activités de levées de fonds.

En 2001, ce sont plus de 5 000 heures d'activités qui ont dû être abandonnées dans les organismes en santé mentale de l'est de Montréal.